

INNOCENCE D'UNE GRAND-MÈRE.

Selon les lois reconnues de la nature, plus le corps humain grisonne plus il se rapproche, moralement parlant, de son point de départ, c'est-à-dire, qu'il retombe dans l'enfance. Ne doit-on pas considérer cela comme la huitième merveille du monde? Si en vieillissant l'on devient enfantin, on doit en conséquence devenir innocent: cela n'est-il pas vrai? Eh bien, oui! c'est le cas; mais à toute règle il ya exception; et l'exception en question existe de nos jours, sous nos yeux; cette exception, c'est la vieille Gazette de Montréal. Elle est donc contre le bon sens, cette Gazette? me demandez-vous. D'accord, elle l'est, comme le sont ses partisans, partout et en tout.

Depuis nombre d'années jusqu'à six heures du matin, le 8 du courant, inclusivement, j'avais très-charitablement pensé que cette feuille avait perdu la carte; mais depuis l'heure ci-dessus mentionnée, mon opinion est entièrement changée. Ce mémorable matin, elle daigna me faire le sujet d'un paragraphe contenant douze lignes, bien comptées. (Cette marque d'attention me charme tellement, que le propriétaire de la Gazette recevra deux chelins, prix d'une annonce de la même étendue, payables à demande avec intérêt!) Dans ce paragraphe elle demande quels sont "les ennemis de notre religion, de notre langue et de nos droits?" Voyez ce raffinement de ruse! On dirait, au premier abord, qu'elle se lave les mains de ce qui lui est reproché indirectement, car je n'accusais personne en particulier, l'orsque je fis usage de ces expressions dans mon prospectus. Elle veut passer pour innocente et donc pour bête; pour bête, passe! mais pour innocente, nenni! Elle s'est trahie; car l'orsque l'on se sent coupable on provoque toujours l'accusation en cherchant à se disculper avant qu'elle soit faite. C'est un principe qui défie la contradiction que celui-là, et c'est d'après lui que la Gazette doit être jugée. Oui, la vieille, c'est toi, qui es l'ennemie de notre religion, de notre langue et de nos droits; c'est le Herald; c'est le Courier; c'est le Transcript; c'est le Times; dirais-je aussi, que c'est Denis Benjamin Viger et l'Aurore!

Je suis fort aise de pouvoir introduire au public une nouvelle publication anglaise qui a fait son apparition en cette ville, mercredi dernier. Elle a pour titre *The Gazetteer*, et est dévouée aux sciences, à la littérature, à l'histoire et au commerce. Ce Journal est sous la rédaction d'une société de jeunes aspirants au barreau et aux initiales M. D. et promet d'être intéressant et utile. Des Canadiens, dit-on, font part du corps éditorial. Tout opposé que je sois à l'anglification, je ne puis que louer cet es-

prit; car il est beau de voir des antagonistes en politique, se réunir pour répandre des lumières au milieu de nous. Si la Providence conserve une pareille disposition chez les deux partis, une seconde édition de l'âge d'or pourrait bien se reproduire en ce pays.

Nos jeunes concitoyens devraient suivre l'exemple de leurs confrères. Ils devraient rougir de s'être laissés devancer dans une si belle œuvre.

On me dit que la société des Etudiants en Droit est florissante. Je m'en réjouis. Puisque leur science est la querelle, qu'ils s'y perfectionnent pour la plus grande gloire de la patrie. Etudiants qui n'êtes pas encore membres de cette association, hâtez-vous de vous y joindre.

Le gouvernement impérial vient d'envoyer un jeune Chirurgien au secours de notre gouverneur. Pauvre gouverneur! que tu es à plaindre! Si par malheur le vaisseau qui portait cet Esculape trans-Atlantique, se fût brisé et eût ainsi occasionné la perte de son précieux passager, qu'aurais-tu fais, ma bonne Excellence? dans un pays où l'on ne rencontre point de médecins? Tu serais mort, mort!

AVIS.

LIVRES D'ECOLE ET DE PIÉTÉ.

LES Soussignés ont l'honneur de prévenir MRS. les CURE'S et MARCHANDS de la campagne et le public en général, qu'ils ont en mains à leur Imprimerie, Grande Rue du Faubourg St. Laurent, No. 95, Maison voisine des deux Marchés, à droite en montant la Rue; plusieurs sortes de LIVRES D'ECOLE et de PIÉTÉ, et que plusieurs autres vont être achevés très prochainement; et ils espèrent pouvoir, sous peu, fournir à leurs pratiques toutes les sortes de Livres d'Ecole en usage en ce Pays, vu qu'ils se proposent d'exploiter cette branche d'industrie sur une grande échelle et à des prix très modérés.

ROLLAND & THOMPSON.

MONTRÉAL, 10 Mai, 1844.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

RELIEURS.

RUE STE. THERESE, vis-à-vis les imprimeries de MM. J. Starke et Cie. et Louis Perrault.

Montreal, 10 Mai, 1844.

ON a besoin immédiatement au Bureau de Charivari Canadien, de plusieurs jeunes gens probes, et actifs; comme porteurs pour vendre le journal. Rue des Commissaires, No. 33, près du Marché-Neuf.

BUREAU DU
CHARIVARI CANADIEN
RUE DES COMMISSAIRES, N^o 33.

Nous prenons la liberté de prévenir nos amis, et le Public en général, que nous nous chargerons d'imprimer tous les ouvrages que l'on voudra bien nous confier, tels que Livres, Pamphlets, Annonces, Avertissements, Cartes, lettres pour invitation aux funérailles, Blancs pour Notaires, Avocats, Huisiers, etc. etc. Nous serons ponctuel aux ordres que toutes personnes voudra bien nous donner et nous ferons tous notre possible pour satisfaire ceux qui nous encourageront. Pour nos conditions, elles seront à aussi bas prix qu'à aucune autre Imprimerie, la diligence, et la beauté, que nous donnerons à nos ouvrages, nous attireront, nous l'espérons, l'encouragement de tous nos concitoyens.

LIVI FORTIER
MARCHAND-TAILLEUR.
RUE DES COMMISSAIRES, N^o 37.

Presente ses remerciements à ses amis et à ses nombreuses pratiques pour l'encouragement qu'il en a reçu, et il les informe qu'il continue à exécuter, au plus court avis possible toutes les demandes qui lui sont adressées. Il aura constamment un assortiment des mieux choisis de Draps et de Casimirs superfins et extra superfins, et étoffes à vaste de différentes descriptions de la meilleure qualité, et des étoffes du dernier goût et le plus à la mode pour pantalons, etc. Montréal, 10 Mai, 1844 k

EDMOND CLEMENT, N. P.

RUE NOTRE DAME, No. 208.

Bureau avec M. Martin, N. P.

CONDITIONS DU
CHARIVARI CANADIEN.

Ce Journal se publie deux fois par semaine, le Mardi et Vendredi matin, à raison de deux sous la feuille, ou 15 sous par mois pour la ville, et 2s 6d pour quatre mois pour la campagne, payables d'avance.

Le prix des annonces est le même que dans les autres journaux, savoir:—

Au dessous de six lignes, première insertion 2s 6d; au dessous de dix lignes, première insertion 3s 4d; au dessus de dix lignes, première insertion 4d par ligne, chaque insertion subsecente, 1d par ligne.

Les lettres et correspondances doivent être adressées, "franches de port," au Bureau du Charivari Canadien.

Imprimé et publié par A. FORTIER, Rue des Commissaires, No. 33, près du Marché Neuf.